Communauté de Communes de la Septaine

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 27
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31
2020-11-100

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le neuf novembre, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes d'Avord, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice: 36

Date de convocation du Conseil Communautaire: 3 novembre 2020

Date d'affichage: 3 novembre 2020

PRÉSENTS: Mesdames BONTEMPS, CHIRON, DESIAUME, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SARRON, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, FRÉRARD, GROSJEAN, JAUBERT, LAGRANGE, LOISEAU, LORADOUX, MOINET, PERRONNET, RELIEU, TIBAYRENC, VAN DE WEGHE, VERTALIER.

ABSENTS EXCUSÉS: Mesdames BELLEVILLE, HAMIDI, TEYSSIER, Messieurs CHASSIOT, DUBOIS, GLEIZES, LECLERC, MÉREAU, PISKOREK.

<u>POUVOIRS</u>: M. DUBOIS à M. LOISEAU, M. MÉREAU à M. BARREAU, M. PISKOREK à Mme GOGUÉ, Mme TEYSSIER à M. BLANCHARD.

<u>SECRÉTAIRE DE SÉANCE</u> : Madame BONTEMPS

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu les tarifs du nouveau prestataire de services qui assure les missions de contrôle pour le SPANC de La Septaine
- Considérant qu'il convient de revoir la tarification des prestations
- Vu la proposition des nouveaux tarifs présentés par la commission environnement
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Le conseil communautaire après en avoir délibéré,

Décide d'instaurer les tarifs suivants pour le SPANC de La Septaine à compter du 1^{er} janvier 2021

MISSION	PRIX T.T.C.
Contrôle du projet pour la réalisation du dispositif A.N.C. (dossier complet)	256,05 €
Contrôle de projet (1 ère demande)	160,00€
Contrôle de projet (2ème demande)	55,00 €
Contrôle de la réalisation des travaux	96,05 €
Contrôle de la réalisation des travaux (demandes suivantes)	58,43 €
Diagnostic des installations anciennes à la demande expresse des propriétaires dans le cadre d'une vente	105,55 €

Vote à l'unanimité.



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20201109-2020-11-100B-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/11/2020 Affichage : 20/05/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



Pour extrait conforme,
Fait à AVORD, le 10 novembre 2020
La Présidente,
Sophie GOGUÉ.